

Accords de coopération nucléaire

Le SEAE, M. Allan MacEachen, a annoncé à la Chambre des communes, le 30 janvier, que le Gouvernement du Canada a conclu deux accords de coopération nucléaire, l'un avec la République de Corée et l'autre avec la République d'Argentine.

La signature de l'accord entre le Canada et la République de Corée a eu lieu à Séoul le 26 janvier. La conclusion de cet accord signifie qu'on peut maintenant faire les démarches nécessaires pour la vente, à la République de Corée, d'un réacteur nucléaire CANDU fabriqué par l'Énergie atomique du Canada, Limitée, vu que des dispositions commerciales et financières ont déjà été prises.

La République de Corée est un pays en développement qui connaît actuellement une industrialisation d'importance. Elle a mis en application un important programme nucléo-énergétique dans le cadre de ses efforts pour produire assez d'énergie pour répondre à ses besoins d'industrialisation et de développement. Le réacteur nucléaire CANDU ainsi acheté viendra compléter son programme nucléo-énergétique. D'ailleurs, la République de Corée a déjà entrepris la construction d'un réacteur nucléaire acheté des États-Unis, et passe actuellement un marché avec la même source pour un réacteur supplémentaire.

La signature de l'accord entre le Canada et la République d'Argentine a eu lieu le 30 janvier. L'accord prévoit la vente d'un réacteur CANDU et la coopération technique qui s'ensuit, conformément aux contrats conclus en 1974.

L'Argentine est l'un des pays les plus importants de l'Amérique latine; elle est membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Son programme de développement nucléaire a été entrepris depuis plus de 25 ans, et le pays exploite un certain nombre de réacteurs de recherche ainsi qu'un réacteur nucléaire modéré à l'eau lourde, construit en collaboration avec la République fédérale d'Allemagne.

La coopération mise en oeuvre dans le cadre de ces accords reflète la position annoncée par le premier ministre en 1975 suivant laquelle le Canada chercherait à rendre accessibles aux pays en développement les avantages

des applications pacifiques de l'énergie nucléaire sous réserve que des garanties satisfaisantes soient données contre le détournement éventuel de semblable coopération vers des fins explosives non pacifiques. D'autres fournisseurs d'énergie nucléaire ont aussi adopté cette position.

Ces accords stipulent qu'une condition préalable à l'autorisation des exportations nucléaires énumérées (y compris la technologie nucléaire sous forme physique) sera une garantie intergouvernementale voulant que:

1. Les articles fournis, ou les articles fabriqués à partir de ces articles, ne pourront être détournés vers des fins non pacifiques ou pour fin d'utilisation dans un dispositif explosif, et ce pour les générations subséquentes.

2. Les garanties seront vérifiées par l'entremise des mécanismes d'inspection de l'AIEA.

3. Le retransfert des articles fournis et des articles fabriqués à partir de ces articles sera accompli uniquement avec l'assentiment du Gouvernement du Canada et ce pour les générations subséquentes.

4. L'enrichissement et le retraitement des matériaux nucléaires fournis ou des matériaux nucléaires fabriqués à partir des articles fournis seront faits uniquement avec l'assentiment du Gouvernement du Canada.

5. Les garanties de l'AIEA et des autres mécanismes bilatéraux de vérification entrant en vigueur là où le système AIEA est inapplicable seront en place pour la durée de la vie des articles ou des articles assujettis à ces garanties fabriqués à partir de ces articles.

6. Des mesures suffisantes à assurer la sécurité physique des matériaux seront en place afin de soustraire les articles fournis à la menace de détournement au niveau infra-national.

Ernest Gendron, peintre autodidacte

Une exposition d'oeuvres d'Ernest Gendron, ci-devant boxeur et lutteur devenu peintre autodidacte, vient d'entreprendre une tournée canadienne sous l'égide du Musée des Beaux-arts de Montréal.

"Gendron révèle avec Villeneuve, Bissonnette, Flancer, Wilson et bien d'autres, qu'il y a dans le peuple québécois une très riche source d'art",

dit M. Léo Rosshandler, directeur adjoint du musée et organisateur de l'exposition intitulée "Québec télé et compagnie", et subventionnée par les Musées nationaux du Canada.

Biographie

L'artiste est né en 1912 à Saint-Marc-des-Carières, comté de Portneuf (Québec). Ses parents étaient colons en Abitibi. Après une éducation des plus rudimentaire, Gendron devient bûcheron. Pour échapper à la pauvreté, il s'établit à Montréal et quand éclate la Seconde Guerre mondiale, il fait son service sans quitter le pays. Démobilisé, il profite de l'entraînement militaire reçu chez les commandos pour se faire boxeur. Doué d'une force physique et d'une souplesse peu communes, il devient tour à tour lutteur et acrobate. Il est même comédien et chanteur dans des endroits populaires. Devant le succès fort relatif de sa carrière, Gendron se voit bientôt forcé de retourner au travail manuel. Il tombe malade en 1950 et commence à peindre.

Art spontané — technique particulière

Selon M. Rosshandler, l'art de Gendron est plutôt "spontané" que primitif ou naïf. Comme d'autres avant lui, Gendron se sert "d'un vocabulaire esthétique que l'on chercherait en vain dans les écoles d'art, les universités ou les ateliers d'avant-garde".

"Le génie particulier de Gendron est de figer le rêve en couleur, cette soignant réalité que nous présente les média."

Cet homme aux mains rudes a une technique délicate. Se servant d'allumettes et de cure-dents, il étale minutieusement des couches d'émail commercial le plus souvent sur "masonite". Il travaille au millimètre, apporte un soin égal à chaque point du tableau et fait vibrer les couleurs par couches superposées. Si la surface n'est pas parfaite à ses yeux, il dissout l'émail, l'efface et recommence autant de fois qu'il est nécessaire pour arriver au résultat désiré.

Gendron est avant tout peintre de personnages. Il fait le portrait de célébrités d'après des photographies. Il y a l'inévitable président Kennedy, le pape Pie XII, René Lévesque, John Diefenbaker, Charles de Gaulle (il a fallu 600 couches de peinture pour